Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maçon, veuillez visiter :
capmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Maçon

Épreuve EP3

Session 2023 • Code sujet : **2309 - CAP MAÇON - EP3** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Modification d’une ouverture d’accès dans un mur porteur (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://capmacon.fr/assets/annales/cap-macon/EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes/2023/CAP Maçon - EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes - Session 2023 - 2-Sujet.pdf

1. Modification d’une ouverture d’accès dans un mur porteur

Sur un pavillon situé à Chartres, le candidat doit modifier une ouverture d’accès pour la porter à 90 cm tout en conservant l’entraxe précédent. Il organise et sécurise son poste, puis intervient sur la partie de l’ouvrage indiquée au plan, avec des contrôles dimensionnels et de finition.

Évaluation orale

Question Partie 1. Rendre compte oralement d’une situation professionnelle et échanger avec l’interlocuteur. Le propos doit être clair, précis et concis, et l’interlocuteur écouté et compris.

Exemple de compte rendu : « Je dois modifier l’ouverture d’accès du pavillon à Chartres. Je sécurise et organise mon poste, puis je démolis le seuil, trace l’agrandissement et découpe le mur selon le mode opératoire. Je pose les règles de niveau et réalise la finition au mortier avec accélérateur de prise. Je contrôlerai les dimensions et les finitions. » Ensuite, j’écoute l’interlocuteur sans l’interrompre, je reformule sa demande si nécessaire et je réponds clairement, en restant dans le sujet.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Présenter les travaux clairement, écouter l’interlocuteur jusqu’au bout et répondre précisément à sa demande.

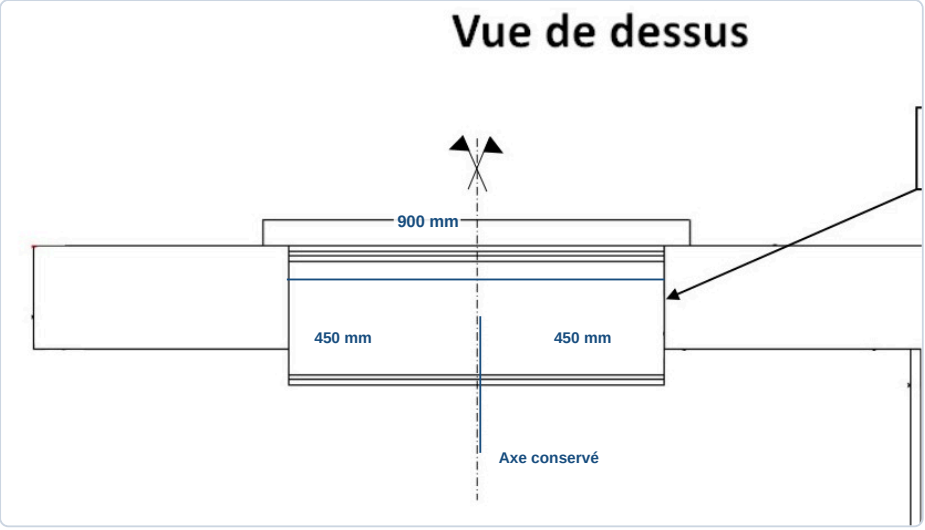
Réalisation

Question Partie 2. Sur la partie de l’ouvrage repérée au plan, démolir le seuil existant, tracer l’agrandissement, découper le mur en élévation, puis poser et mettre à niveau les règles. Préparer manuellement et individuellement le mortier de finition, avec un accélérateur de prise préconisé, puis le mettre en place.

1. Balisser la zone, protéger les abords et porter les EPI adaptés. Repérer les réseaux et sécuriser le mur porteur avant la découpe.
2. Démolir le seuil, puis tracer l’ouverture de 900 mm autour de l’axe conservé. Le plan indique une ouverture existante de 890 mm.
3. Découper le mur dans la partie repérée, évacuer les gravats, puis poser les règles et les régler d’aplomb et de niveau.
4. Préparer individuellement le mortier selon le dosage prescrit. Ajouter l’accélérateur conformément à sa notice, mettre le mortier en place et dresser la finition.

Contrôler le tracé avant la découpe et vérifier la stabilité, le niveau et la régularité de l’ouvrage après finition.

Traçage de l’ouverture à 900 mm



✓ RÉPONSE À RETENIR

Ouverture de 900 mm centrée sur l’axe conservé, règles réglées et finition réalisée au mortier.

Dimensions et finitions

Question Contrôle. Réaliser une ouverture dont les dimensions correspondent aux attendus, avec une tolérance de ± 3 mm, et des finitions conformes aux prescriptions. La grille prévoit une pénalité de 5 points par irrégularité de finition.

La largeur attendue est de 900 mm, avec une tolérance de ± 3 mm. Mesurer l’ouverture après découpe, puis contrôler à nouveau après finition. Vérifier aussi que les tableaux et le seuil sont réguliers et conformes aux prescriptions.

Contrôle	Attendu
Largeur de l’ouverture	897 à 903 mm
Finitions	Régulières et conformes aux prescriptions
Irrégularité de finition	Pénalité de 5 points par irrégularité

Relever la largeur avec un instrument adapté et consigner les défauts visibles avant la réception.

Critères de contrôle de la fiche d’évaluation

FICHE D’ÉVALUATION CANDIDAT

	COMPÉTENCES	Le candidat est capable de	RÉSULTATS ATTENDUS- EXIGENCES	QUESTIONS	NIVEAU DE MAITRISE 0/3	1/3	2/3	3/3	S/TOTAL	TOTAL
PARTIE ORALE	C1.2 Echanger et rendre compte oralement	Rendre compte oralement d’une situation professionnelle	Le propos est clair, précis et concis	1					/ 5	/ 20
				2					/ 5	
			L’interlocuteur est écouté et compris	3					/ 5	
				4					/ 5	

	COMPÉTENCES	TRAVAIL DEMANDÉ	RÉSULTATSATTENDUS- EXIGENCES	INDICATEURS D’ÉVALUATION	S/TOTAL	TOTAL
PARTIE PRATIQUE	C3.10 Intervenir sur le bâti existant	Créer ou modifier une ouverture dans un mur porteur	Les dimensions correspondent aux attendus	± 3 mm	/ 10	/ 20
			Les finitions sont réalisées et conformes aux prescription	- 5 pts par irrégularité	/ 10	

TOTAL :		/ 40
NOTE PROPOSÉE :		/ 20

Dimensions : ± 3 mm **Finition : -5 pts par irrégularité**

✓ RÉPONSE À RETENIR

Largeur conforme : 897 à 903 mm. Finitions régulières et conformes, sans irrégularité pénalisable.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP3 du CAP Maçon, session 2023, porte le code 2309 - CAP MAÇON - EP3. D'une durée de 3 heures et de coefficient 2, elle évalue l'organisation du poste, la communication professionnelle et la modification d'une ouverture dans un mur porteur. L'intervention vise une ouverture de 90 cm, avec contrôle des dimensions et des finitions.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'ouverture à réaliser mesure 90 cm et doit conserver l'entraxe précédent.
- Le plan est coté en millimètres et repère la partie d'ouvrage à modifier.
- Le mode opératoire prévoit démolition, traçage, découpe, pose des règles et finition au mortier.
- La grille fixe une tolérance dimensionnelle de ± 3 mm.

Points de vigilance & attentes du jury

- Sécuriser et organiser le poste avant l'intervention sur le bâti existant.
- S'appuyer sur le plan et intervenir uniquement sur la partie repérée.
- Contrôler les dimensions en respectant la tolérance de ± 3 mm.
- Soigner les finitions : la grille prévoit une pénalité de 5 points par irrégularité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles dimensions faut-il respecter pour l'ouverture ?

La mise en situation demande une ouverture de 90 cm, en conservant l'entraxe précédent. Le plan est coté en millimètres et la grille d'évaluation indique une tolérance de ± 3 mm pour les dimensions.

Q : Dans quel ordre réaliser les travaux de modification ?

Le mode opératoire conseille de démolir le seuil, tracer l'agrandissement, découper le mur en élévation, poser et mettre à niveau les règles, puis préparer et mettre en place le mortier de finition.

Q : Comment le temps et le barème de l'épreuve sont-ils organisés ?

L'épreuve dure 3 heures. La fiche répartit l'évaluation entre une partie orale sur 20 points et une partie pratique sur 20 points, soit un total de 40 points, ramené à une note proposée sur 20.

Q : Quels critères déterminent la note de la partie pratique ?

La partie pratique évalue la conformité des dimensions, avec une tolérance de ± 3 mm, et les finitions. La grille attribue 10 points à chaque critère et prévoit une pénalité de 5 points par irrégularité de finition.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capmacon.fr/assets/annales/cap-macon/EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes/2023/CAP Maçon - EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes - Session 2023 - 2-Sujet.pdf

Ressources CAP Maçon : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.